

Bulletin du Conseil Municipal d'Asnois

N° 5 - Janvier - Mai 2007

Le Mot du Maire

La vie municipale a été essentiellement marquée par l'adoption du compte administratif 2006 et le vote du budget primitif 2007. Ces deux actes sont des moments importants à la fois pour le conseil municipal mais aussi pour l'ensemble des habitants de la commune. En effet, le compte administratif est en fait le bilan financier d'une année de fonctionnement. Vous en trouverez dans ces pages le détail. Toutefois, il faut dès maintenant souligner que pour la 2^{ème} année consécutive, le résultat de la section de fonctionnement - c'est-à-dire les dépenses courantes (électricité, salaires, indemnités, subventions...) - est excédentaire. Grâce aux efforts de chacun, nous sommes revenus à une gestion plus réaliste qui permet à nos recettes, non seulement de couvrir l'ensemble de nos dépenses, mais également de dégager des excédents à reporter sur le budget suivant. C'est ainsi que le budget primitif de 2007 a été voté dans le souci des intérêts de chacun. Ce budget se veut raisonnable afin de conforter les résultats dégagés en 2006.

Tous ces résultats ont été obtenus grâce au travail et aux efforts de tous les membres du conseil municipal mais aussi grâce aux différents habitants qui apportent régulièrement leur soutien et leur aide. Que tous en soient ici remerciés.

Cordialement

Christophe DENIAUX

Inscrite pour la première année au concours départemental du fleurissement, la commune a obtenu le 2^{ème} prix de sa catégorie. De même, sept particuliers ont été distingués. Ces prix viennent encourager les efforts de chacun et permettent de rendre encore plus attrayant notre village

Félicitations à tous !

Le Conseil Municipal

Le compte administratif 2006

Pour la 2^{ème} année, le résultat de la section de fonctionnement est positif, avec un solde de 819,44 €. Ce résultat est inférieur à celui de 2005 car les recettes sont moins élevées (il n'y a pas eu de coupe de bois en 2006) et les dépenses sont supérieures (règlement des travaux du lavoir (3000€), hausse des frais de scolarité, notamment).

Résultats Fonctionnement 2006			
	2006	2005	2004
Dépenses	56 493,93	54 516,34	56 915,51
Recettes	57 313,37	60 528,92	49 990,71
résultats	819,44	6 012,58	-6 924,80

La taxe des ordures ménagères va baisser, passant de 14,85 % à 14,15 %.

Le budget primitif 2007

Le conseil a souhaité adopter un budget raisonnable afin de conforter les résultats de ces deux dernières années. Voici les principales données de ce budget :

Section de fonctionnement :

- Certaines subventions ont été revues à la baisse, voire supprimées.
- Impôts locaux : grâce aux efforts fournis depuis 2 ans, le produit des quatre taxes ne sera augmenté que d'environ 3% (contre 5% les années précédentes). Attention, cela ne veut pas dire que vos impôts augmenteront pour autant de 3 %. Ce taux correspond à l'augmentation du produit des quatre taxes réunies (soit 833 € en plus à répartir sur l'ensemble des contribuables asnoisiens).
- La commission des bois a recensé l'ensemble des bois communaux avec l'Agent de l'O.N.F. Il est apparu que des charpentes pouvaient être coupées dans les bois situés sur la commune de Dornecy. Ces coupes viendront alimenter la section de fonctionnement d'ici la fin de l'année.
- Le conseil a souhaité voter une somme pour la location du terrain de loisirs, lorsque le parquet est loué. Une taxe de 20 € sera demandée.
- Les arbres du cimetière ont été élagués pour un montant de
- Afin de préparer l'extension du cimetière, une haie sera plantée pour délimiter la parcelle, pour un montant de 780 Euros (sur ces travaux, une subvention de 30% est envisagée).

Section d'investissement :

- **le pont du Canal du Nivernais** sera restauré en bois pour un montant de 9 337,13 € TTC. Après de nombreux courriers et démarches, le règlement de la Dotation Générale d'Équipement (attribuée par le Préfet) a été modifié. Une subvention de

30% a été sollicitée à ce titre. Sans cette aide, la totalité de la Dotation Cantonale d'Équipement sera prélevée (soit 9 000€).

- **Travaux de voirie** : l'accès à la gare (de la patte d'oie jusqu' à l'ancienne gare) sera revu (devis de 2 974 €) et les caniveaux de la rue Traversière seront relevés (devis de 279,86 €). Ces travaux relevant de la compétence de la Communauté de Communes seront mis en adjudication par celle-ci.

Le budget s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement : 74 165,00 €

Section d'investissement : 194 045,00 €

Vie de la commune

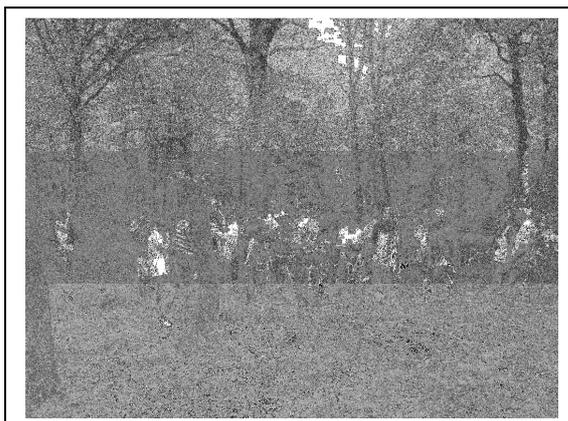
Vitesse dans le bourg

Suite à différentes plaintes, le conseil a demandé aux services de la D.D.E. de procéder à une étude de la vitesse dans la traversée du village. Les résultats montrent que 80 % des véhicules ont une vitesse inférieure à 50 Km/h. La D.D.E ne juge pas utile de procéder à des aménagements spécifiques. Il est fait appel au civisme et à la responsabilité de chacun.

Visite des bois

La commission des bois avait émis l'idée d'organiser une visite de la forêt communale afin de faire découvrir ce patrimoine. Le samedi 28 avril, près de 40 personnes suivaient les pas de Julien Hermouet, garde forestier à l'ONF. Celui-ci a décrit son travail et la politique menée par la commune en matière de gestion forestière. Après 3 heures de promenade, les participants ont pu se désaltérer dans la cour de la mairie.

Merci à tous les participants et rendez-vous pour une prochaine découverte.



Sur les pas de Paul Jean Rigolot....

Voilà quelque temps, nous avons fait la connaissance d'une personne qui s'intéresse depuis de nombreuses années à notre illustre concitoyen, Paul Jean Rigolot. Ce dernier est né à Saint Etienne en 1810. Il est arrivé dans la commune en 1871 et a été maire d'Asnois de 1871 à 1873 (jusqu'à sa mort). Il possédait le château et a beaucoup œuvré pour la commune. Il a acquis une certaine renommée en commercialisant des feuilles de papier recouvertes de moutarde, donnant ainsi son nom à un remède du 19^{ème} siècle, toujours utilisé de nos jours. Il fabriquait les sinapismes dans une usine de Fontenay sous Bois. Au cours d'un voyage, nous avons pu retrouver l'emplacement de cette usine qui a été complètement démolie en pour faire place à un ensemble immobilier. Il reste néanmoins le nom de notre illustre concitoyen qui a été donné au carrefour (là où se trouvait l'usine), à une station de bus et à un café.



Bibliothèque

Le stock de livres a été dernièrement renouvelé (toutes sortes d'ouvrages sont disponibles au prêt : romans, biographies, BD, histoire locale, cuisine ; livres jeunesse...). Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte tous les samedis de 10h30 à 11h30. Venez nombreux !

Dernière minute :

Les travaux du pont devraient débiter dans la première quinzaine de juin. Durant les travaux, la traversée du pont sera impossible.